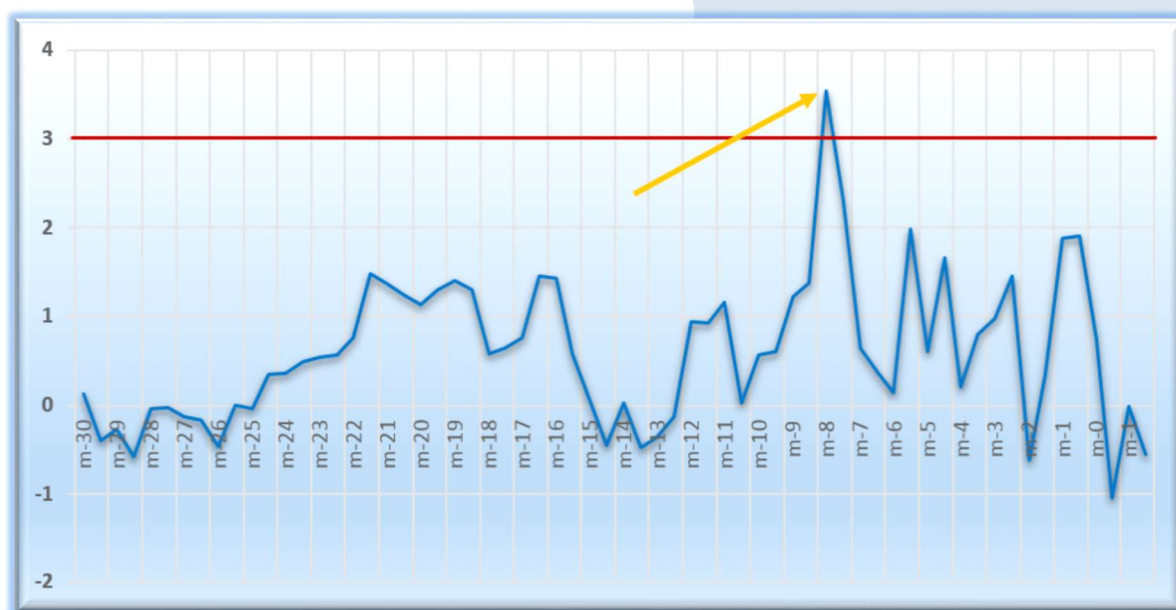




INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois de juillet 2020

Date de parution : août 2020

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. VOLUTION ANNUELLE	8
V. ANNEXES.....	9
Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA	9
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	9
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juillet 2020) (en %).....	10
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).....	10
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices des fonctions de consommation (en %).....	11
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	11
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (juillet 2020 par rapport à juillet 2019).	12
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	12

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passé de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

Union	Nombre de variétés	Nombre de Points de Ventes	Nombre de produits élémentaires	Nombre de relevés
Moyenne	652	2 387	12 664	15 859
Min	573	1 403	6 028	7 413
Max	722	5 182	19 073	30 520

Source : Argumentaire de l'UEMOA

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA est à 105,9 en juillet 2020. Il a donc évolué de 0,6% par rapport au mois précédent, de 1,8% par rapport à avril 2020 et de 2,5% comparativement à son niveau de juillet 2019.

L'évolution mensuelle en hausse de l'indice est imputable aux renchérissements des biens et services enregistrés dans six pays de la zone UEMOA que sont : le Bénin (0,9%), le Burkina Faso (0,5%), le Mali (1,8%), le Niger (1,7%), le Sénégal (1,0%) et le Togo (0,6%). Les deux autres pays ont observé des niveaux de prix en baisse. Il s'agit de la Côte d'Ivoire (-0,4%) et de la Guinée-Bissau (-0,1%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle au niveau régional est de 0,6% en juillet 2020. Au niveau pays, le taux d'inflation en juillet 2020 est toujours négatif dans les deux (02) pays suivants : le Burkina Faso (-1,5%) et le Mali (-1,7%). Son niveau le plus élevé est observé au Sénégal avec un taux de 1,9%, suivi de près par la Côte d'Ivoire avec un taux de 1,8%. Sur cette même période, l'IHPC a évolué de 1,4% au Bénin, de 0,7% au Togo, de 0,1% au Niger et de 0,7% en Guinée-Bissau. Ces taux d'inflation restent inférieurs au seuil Communautaire de convergence qui est de 3%.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juillet 2020 s'est établi à 105,9. Il est en progression de 0,6% par rapport au mois de juin 2020 et de 1,8% par rapport à celui d'avril 2020.

La progression du niveau général des prix dans l'Union en juillet 2020 par rapport à son niveau de juin 2020 fait suite à la hausse des prix enregistrée au Bénin (0,9%), au Burkina Faso (0,5%), au Mali (1,8%), au Niger (1,7%), au Sénégal (1,0%) et au Togo (0,6%). Dans les deux autres pays de l'UEMOA, le niveau des prix a baissé. Ce recul des prix est de 0,4% en Côte d'Ivoire et de 0,1% en Guinée-Bissau. (**Cf. Tableau °1**).

Dans la zone UEMOA, en juillet 2020, l'évolution mensuelle du niveau global des prix résulte de la montée des prix des produits de la majorité des fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,0%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%), Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,6%), « Santé » (0,2%). « Transport » (0,6%), « Communication » (0,8%), et « Restaurant et Hôtel » (0,3%). (**cf. Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, l'analyse révèle que la hausse mensuelle apparaît à quasiment tous les niveaux de la nomenclature. En effet, la montée des prix est de 0,3% pour les produits les moins volatils du panier IHPC, de 1,5% pour les produits de l'énergie et de 1,1% pour les produits frais. Selon le secteur de production des biens et services, les prix des produits du primaire (1,2%), du secondaire (0,4%) et du tertiaire (0,4%) ont tous contribué à impulser la hausse de l'indice global. En fonction de la durabilité des biens et services, l'augmentation des prix des produits non durables (0,8%) et des services (0,4%) sont principalement à l'origine de la progression globale des prix. (**cf. Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : en juillet 2020, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation observé est de 105,4 soit une progression de 1,0% par rapport au mois précédent. En glissement trimestriel et annuel, les variations sont en hausse respectivement de 1,5% et de 4,0%. La hausse mensuelle du niveau général des prix observée de juillet 2020 provient principalement de la montée des prix des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%), « Transport » (6,0%) et « Restaurants et Hôtels » (0,4%). Notons que du fait du respect des mesures barrières dans le transport en commun pour lutter contre la propagation du covid 19, les tarifs des transports de passager ont augmenté induisant de concert avec la hausse des prix de l'essence kpayo la montée de la fonction « Transport ». L'analyse selon la volatilité montre que la progression des prix découle de la montée des niveaux de prix des produits de l'énergie (2,2%) et des produits hors produits frais et énergie (1,2%). Au regard de la provenance des biens et services, les prix ont grimpé de 0,9% pour les produits locaux et de 0,6% pour les produits importés. Suivant le secteur de production, la hausse des prix au niveau global a été ressentie pour les produits du secondaire (1,8%) et du tertiaire (1,3%). Lorsqu'on s'intéresse à la durabilité, l'augmentation des prix est a été observée à tous les niveaux de la nomenclature. Ainsi, les variations sont respectivement de 0,1% pour les biens durables, de 0,8% pour les semi durables, de 0,4% pour les non durables et de 1,2% pour les services. En moyenne annuelle, le taux d'inflation en juillet 2020 est de 1,4%.

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juillet 2020 se situe à 104,7 soit une hausse de 0,5% par rapport au mois précédent. En glissement trimestriel et annuel, les prix ont respectivement crû de 3,1% et de 1,4%. La hausse du niveau général des prix en juillet 2020 est imputable au renchérissement des produits des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,6%), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (0,2%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (4,3%) en dépit de la baisse des prix de la fonction « restaurants et hôtels » (-0,4%). La forte variation de la troisième fonction citée plus haut fait suite d'une part à l'augmentation des prix de l'eau courante due à l'arrêt de la mesure gouvernementale de rabatement tarifaire et d'autre part à la hausse des prix des combustibles solides notamment le bois de chauffe et le charbon de bois. Selon la volatilité, la variation mensuelle positive observée en juillet 2020 est tributaire à la montée des prix des produits frais (1,8%) et des produits de l'énergie (4,0%) car les prix des produits les moins volatils du panier IHPC sont demeurés stables. S'agissant de l'origine des produits, la situation haussière du niveau général des prix à la consommation découle de la montée des prix des produits locaux de 0,7%, alors que les prix des produits importés sont restés stables. Pour ce qui est des secteurs de production des biens et services, les prix des produits du primaire (0,9%), du secondaire (0,3%) et du tertiaire (0,4%) ont tous évolué à la hausse. Selon la durabilité, on note que c'est l'augmentation des prix des produits non durables (0,6%) et des services (0,4%) qui a influencé la tendance du niveau général des prix. L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation pour le mois de juillet 2020 est de (-1,5%).

En Côte d'Ivoire : au mois de juillet 2020 il a été enregistré un Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de 107,2 soit une régression mensuelle de 0,4%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice global du mois de juillet 2020 sont respectivement de 1,0% et 2,7%. La baisse mensuelle du niveau général des prix est la résultante des réductions du niveau des prix des biens et services des fonctions

« Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,6%) et santé (-1,0%) et des augmentations des prix des produits des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,4%), « Transport » (0,8%) et « Restaurant et Hôtel » (0,5%). En juillet 2020, selon la volatilité, le recul du niveau général des prix fait suite à la baisse des prix des produits frais (-1,3%) et des produits les moins volatils du panier IHPC (-0,2%). Quant aux prix des produits de l'énergie, ils ont augmenté dans leur évolution mensuelle de 2,3%. Au regard de la provenance des produits, la réduction du niveau global des prix découle de la baisse de ceux des produits locaux (-0,4%) et dans une moindre mesure des produits importés (-0,1%). Selon le secteur de production, la régression mensuelle des prix est principalement imputable à la variation négative des prix des produits du primaire (-1,3%), et du secondaire (-0,2%). En outre, selon la durabilité des biens et services, le recul des prix a été constaté uniquement pour les non durables (-0,9%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 1,8% en juillet 2020.**

En Guinée-Bissau : en juillet 2020, le niveau général des prix est de 106,1 soit un léger recul de 0,1% par rapport au mois précédent. Aussi, les prix ont évolué de (-1,1%) par rapport à avril 2020 et de 1,3% par rapport à juillet 2019. La baisse mensuelle du niveau global des prix provient du recul des prix pour les produits des deux fonctions de consommation: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%) et « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (-0,4%). Néanmoins, une hausse de niveau de prix a été observée pour la fonction « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,5%). La variation mensuelle des prix en juillet 2020 vue selon la volatilité, montre que les prix des produits frais et des hors produits frais et énergies ont diminué respectivement de 1,0% et de 0,1%. Par contre les prix ont augmenté pour les produits de l'énergie de 1,0%. Lorsqu'on s'intéresse à la provenance des produits, la chute du niveau général des prix émane uniquement de la baisse de prix des produits importés (-0,3%). Selon le secteur de production, seul le niveau des prix des produits du primaire (-0,8%) a évolué à la baisse. En fonction de la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (-0,2%) qui ont enregistré une variation négative de leur niveau de prix. Les prix des biens semi-durables ont grimpé respectivement de 0,2% alors que les biens durables et les services ont gardé leur niveau de prix de juin 2020. **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation en juillet 2020 est de 0,7%.**

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au mois de juillet 2020 a enregistré une hausse de 1,8% par rapport au mois précédent et s'établit à 102,7. Par rapport au mois d'avril 2020, les prix ont connu encore une remonté de 4,5%. La variation en glissement annuel a augmenté de 0,6%. En juillet 2020, la montée du niveau général des prix au Mali est essentiellement liée à la progression des prix des fonctions telles que : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,9%), « Santé » (5,7%) et « Communication » (1,2%). Pour ce même mois, suivant la volatilité, les prix ont augmenté de 1,4% pour les produits frais, et de 2,1% pour les produits les moins volatils du panier IHPC du Mali. Quant à l'observation selon la provenance des biens et services, elle laisse apercevoir que la hausse du niveau général des prix émane essentiellement de la montée des prix des produits locaux qui ont évolué de 2,3%. Au regard de l'appartenance sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire (3,7%), secondaire (1,4%) et tertiaire (0,3%) ont tous progressé. Quant à l'analyse selon la durabilité des produits, elle indique que les prix des biens et services sont en hausse pour les non durables (2,6%), les durables (0,1%) et les services (0,3%). Pour ce qui est des semi durables, leur niveau de prix a diminué encore de 1,1%. **L'indicateur de convergence communautaire de l'UEMOA sur l'inflation se situe à (-1,7%) en juillet 2020.**

Au Niger : l'IHPC est à 106,5 en juillet 2020. Il est en hausse de 1,7% par rapport à son niveau du mois d'avril 2020. En glissement annuel, les prix ont varié de 5,2%. Sur les trois derniers mois (juillet 2020 par rapport à avril 2020), les prix ont progressé de 3,0%. La montée du niveau général des prix en juillet 2020, par rapport au mois précédent, est imputable à l'augmentation des prix constatée pour les produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,1%), « Santé » (0,4%) et « Loisirs et cultures » (0,2%). Cette progression du niveau général des prix est imputable à la montée des prix des produits frais (4,8%) et des produits les moins volatils du panier IHPC (0,1%). En outre, les prix des produits de l'énergie ont baissé de 0,9%. Selon la provenance des produits, à tous les niveaux, les prix ont grimpé entre juin et juillet 2020. Aussi, ils se sont accrus de 2,9% pour les produits locaux et de 0,8% pour les produits importés. S'agissant des prix des produits des secteurs primaire et secondaire, ils ont augmenté respectivement de 4,2% et 1,6%. Au même moment, les prix des produits du tertiaire sont demeurés stables. Quant à la durabilité des biens et services, ce sont les prix des biens non durables qui ont grimpé de 2,4%. Alors que les prix des semi durables ont diminué de 0,1%, ceux des biens durables et des services sont restés à leur niveau de juin 2020. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 0,1% en juillet 2020.

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juillet 2020 avec un niveau de 106,9 affiche une variation mensuelle en hausse de 1,0%. Comparé à son niveau d'avril 2020 et juillet 2019 l'indice a évolué à la hausse respectivement de 0,1% et de 2,7%. Cette évolution mensuelle résulte essentiellement du renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%), « Santé » (0,2%), « Communications » (2,5%) et « Restaurant et Hôtels » (0,5%). En rythme mensuel, les prix des produits les moins volatils du panier IHPC, ceux des produits frais et des produits de l'énergie ont tous évolué respectivement de 0,3%, 3,1% et de 0,2%. Aussi, la remontée du niveau global des prix provient des hausses de prix des produits locaux de 1,3% et dans une moindre mesure des produits importés (0,4%). Au mois de juillet 2020 comparativement au mois précédent, selon le secteur de production, les prix ont évolué à la hausse pour les produits du primaire (2,1%) et du tertiaire (0,2%). Pour ce même mois, au regard de la durabilité des biens et services, les prix des biens non durables (1,5%), semi-durables (0,1%), durables (0,3%) et les services (0,2) ont grimpé. Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 1,9 % en juillet 2020.

Au Togo : En juillet 2020, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,6%. Le niveau de l'indice des prix s'est établi à 106,5. Comparativement à son niveau d'avril 2020 l'indice est monté de 0,1%. Mis en relation avec son niveau de juillet 2019, il a augmenté de 1,5%. Cette progression mensuelle découle des hausses de niveau de prix des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,3%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,2%), « Communication » (5,0%), « Restaurant et hôtel » (0,3%) et « Biens et services divers » (1,0%). Au regard de la volatilité, les prix des produits hors produits frais et énergie (0,1%), les produits frais (0,1%) et les produits de l'énergie (4,4%) ont tous évolué à la hausse. Suivant la provenance des biens et services, les prix ont évolué positivement à tous les niveaux soit une progression de 0,4% pour les locaux et de 0,3% pour les produits importés. Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse des prix émane

*de la montée des niveaux de prix des secteurs primaire (2,2%), et tertiaire (2,7%). Pour ce qui est de la durabilité, l'augmentation observée provient essentiellement de celle des prix des produits semi durables (0,4%) et des services (2,7%). **Le taux d'inflation moyen annuel, s'est établi à 0,7% en juillet 2020.***

IV. VOLUTION ANNUELLE

En juillet 2020, le niveau général des prix est en hausse de 2,5% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de juillet 2019. Dans tous les pays de l'Union, le niveau des prix de juillet 2020 est supérieur à celui de juillet 2019. Ainsi, il en ressort les variations en glissement annuel suivantes : 5,2% au Niger, 4,0% au Bénin, 2,7% en Côte d'Ivoire et au Sénégal, 1,5% au Togo, 1,4% au Burkina Faso, et 0,6% au Mali. (Cf. **Graphique 1**). On note également, sur cette période que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont encore grimpé de 4,1%. (Cf. **Graphique 2**).

La variation en moyenne annuelle de l'IHPC de juillet 2020 indique qu'au Burkina Faso (-1,5%) et au Mali (-1,7%), on a enregistré une inflation négative : Dans les autres pays de l'Union, pour la même variation il a été observé des évolutions positives du niveau général des prix : le Bénin (1,4%), la Côte d'Ivoire (1,8%), la Guinée-Bissau (0,7%), le Niger (0,1%), le Sénégal (1,9%) et le Togo (0,7%). **En moyenne annuelle au sein l'Union, l'inflation en juillet 2020 est de 0,6%.** L'écart type de la distribution des taux d'inflation moyens des Etats membres est de 1,4% en juillet 2020. (Cf. **Tableau 4**).

Cette inflation régionale est tirée principalement par l'évolution en moyenne annuelle des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,0%), « Logement, eau, électricité gaz et autres combustibles » (1,5%), « Transport » (1,2%) et « Restaurant et Hôtel » (0,9%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, pour les variations en moyenne annuelle, hors mis la baisse des prix des biens durables (-0,5%) et la stabilité des prix des biens semi-durables, toutes les autres rubriques de la nomenclature des produits laissent transparaître un accroissement généralisé du niveau des prix des biens et services. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-19	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	101,3	103,8	104,5	104,4	105,4	0,9	1,5	4,0
BURKINA FASO	1258	103,2	101,5	105,5	104,2	104,7	0,5	3,1	1,4
COTE D'IVOIRE	3131	104,3	106,1	106,5	107,6	107,2	-0,4	1,0	2,7
GUINEE- BISSAU	141	104,8	107,3	106,3	106,2	106,1	-0,1	-1,1	1,3
MALI	1428	102,1	98,3	99,1	100,9	102,7	1,8	4,5	0,6
NIGER	1111	101,3	103,4	104,4	104,8	106,5	1,7	3,0	5,2
SENEGAL	1491	104,1	106,8	106,1	105,9	106,9	1,0	0,1	2,7
TOGO	681	105,0	106,5	106,7	105,9	106,5	0,6	0,1	1,5
UEMOA	10000	103,3	104,1	104,9	105,3	105,9	0,6	1,8	2,5

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-19	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	104,9	106,0	107,5	108,1	109,1	1,0	3,0	4,1
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	113,2	107,0	112,9	112,2	112,4	0,1	5,0	-0,7
Articles d'habillement et chaussures	703	103,6	104,8	104,9	104,7	104,9	0,2	0,1	1,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	103,6	104,3	103,9	104,0	104,7	0,6	0,4	1,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	103,6	104,3	104,4	104,9	104,6	-0,3	0,3	1,0
Santé	423	102,7	102,7	103,2	103,4	103,6	0,2	0,9	0,9
Transports	892	99,9	100,1	100,3	101,8	102,4	0,6	2,3	2,5
Communication	487	95,8	93,7	93,7	94,1	94,9	0,8	1,3	-1,0
Loisirs et culture	254	102,3	102,2	102,3	102,4	102,3	-0,1	0,1	0,0
Enseignement	231	103,5	105,5	105,5	105,5	105,5	0,0	0,0	1,9
Restaurants et Hôtels	639	104,3	105,9	105,9	106,1	106,4	0,3	0,5	2,0
Biens et services divers	444	104,4	104,4	104,9	104,9	104,8	-0,1	0,4	0,4
UEMOA	10000	103,3	104,1	104,9	105,3	105,9	0,6	1,8	2,5
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	102,6	102,9	103,1	103,4	103,7	0,3	0,8	1,1

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juillet 2020) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-0,7	1,8	-1,3	-1,0	1,4	4,8	3,1	0,1	1,1
Indice Energie	2,3	4,0	2,3	1,0	0,0	-0,9	0,2	4,4	1,5
Taux d'inflation sous-jacente	1,2	0,0	-0,2	-0,1	2,1	0,1	0,3	0,1	0,3
local	0,9	0,7	-0,4	0,0	2,3	2,9	1,3	0,4	-
Importé	0,6	0,0	-0,1	-0,3	0,0	0,8	0,4	0,3	-
Primaire	-2,1	0,9	-1,3	-0,8	3,7	4,2	2,1	2,2	1,2
secondaire	1,8	0,3	-0,2	0,2	1,4	1,6	-0,1	-0,9	0,4
Tertiaire (services)	1,3	0,4	0,1	0,0	0,3	0,0	0,2	2,7	0,4
Non durable	0,4	0,6	-0,9	-0,2	2,6	2,4	1,5	-0,4	0,8
Semi Durable	0,8	0,0	0,1	0,2	-1,1	-0,1	0,1	0,4	-0,1
Durable	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	-0,4	0,0

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20
BENIN	760	-0,6	-0,4	0,0	0,2	0,9	1,4
BURKINA FASO	1258	-2,9	-2,9	-2,7	-2,4	-2,0	-1,5
COTE D'IVOIRE	3131	1,1	1,2	1,4	1,5	1,6	1,8
GUINNEE-BISSAU	141	-0,2	-0,3	-0,1	0,3	0,6	0,7
MALI	1428	-2,4	-2,1	-2,0	-1,8	-1,9	-1,7
NIGER	1111	-2,3	-2,1	-1,6	-1,1	-0,6	0,1
SENEGAL	1491	1,3	1,4	1,6	1,7	1,7	1,9
TOGO	681	0,5	0,4	0,7	0,8	0,7	0,7
UNION	10000	-0,5	-0,3	-0,1	0,1	0,3	0,6
Ecart type		1,7	1,6	1,6	1,5	1,4	1,4

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	-1,6	-1,3	-0,8	-0,3	0,0	0,5
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	1,0	0,7	-0,1	-0,4	-0,5	-0,7
Articles d'habillement et chaussures	703	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	1,0
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,2	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	0,5	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5
Santé	423	-0,5	-0,7	-0,8	-0,8	-0,9	-0,8
Transport	892	0,9	0,9	0,9	0,8	1,1	1,2
Communication	487	-1,9	-1,8	-1,7	-1,6	-1,4	-1,4
Loisir et culture	254	0,1	-0,2	-0,4	-0,5	-0,8	-0,9
Enseignement	231	1,7	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9
Restaurant et hôtel	639	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	0,9
Biens et services divers	444	0,8	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Total	10000	-0,5	-0,3	-0,1	0,1	0,3	0,6

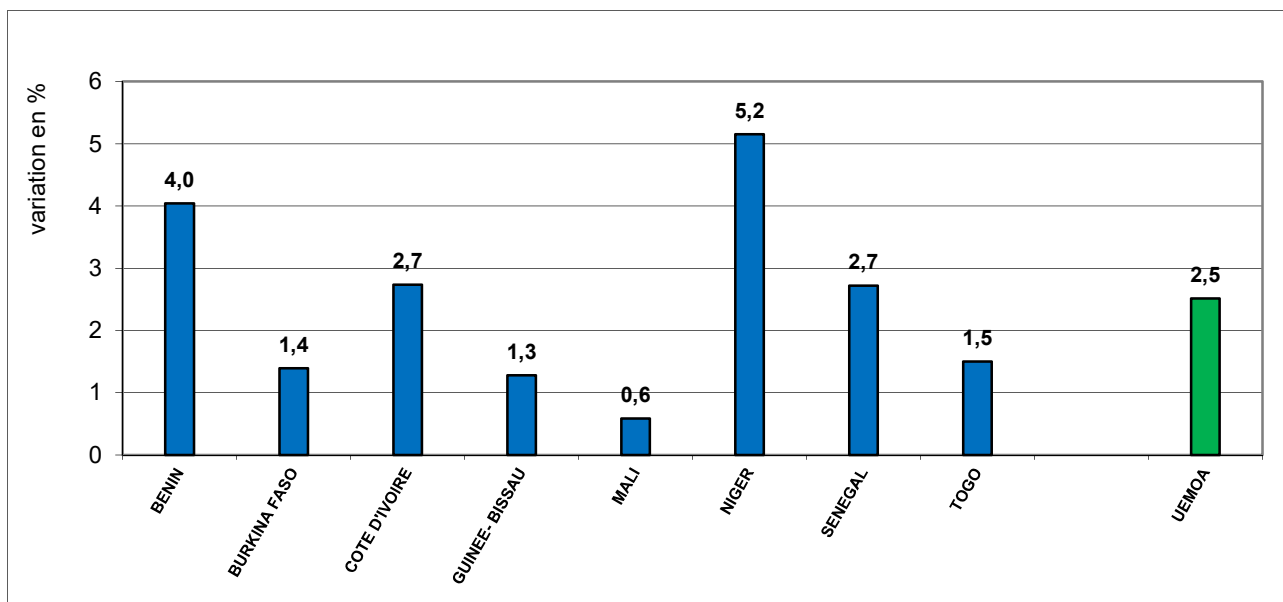
Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20
Indice produit frais	2425,2	-2,6	-2,3	-1,6	-0,8	-0,3	0,4
Indice Energie	721,4	2,6	2,9	2,6	2,3	1,9	1,6
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7
Primaire	2893,6	-2,0	-1,7	-1,1	-0,4	0,2	0,9
secondaire	4170,8	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3
Tertiaire (services)	2935,6	1,4	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6
Non durable	5596,8	-1,4	-1,3	-0,9	-0,5	-0,3	0,1
Semi Durable	1250,5	-0,6	-0,3	0,1	-0,1	0,0	0,0
Durable	464,8	0,3	0,0	-0,2	-0,3	-0,4	-0,5

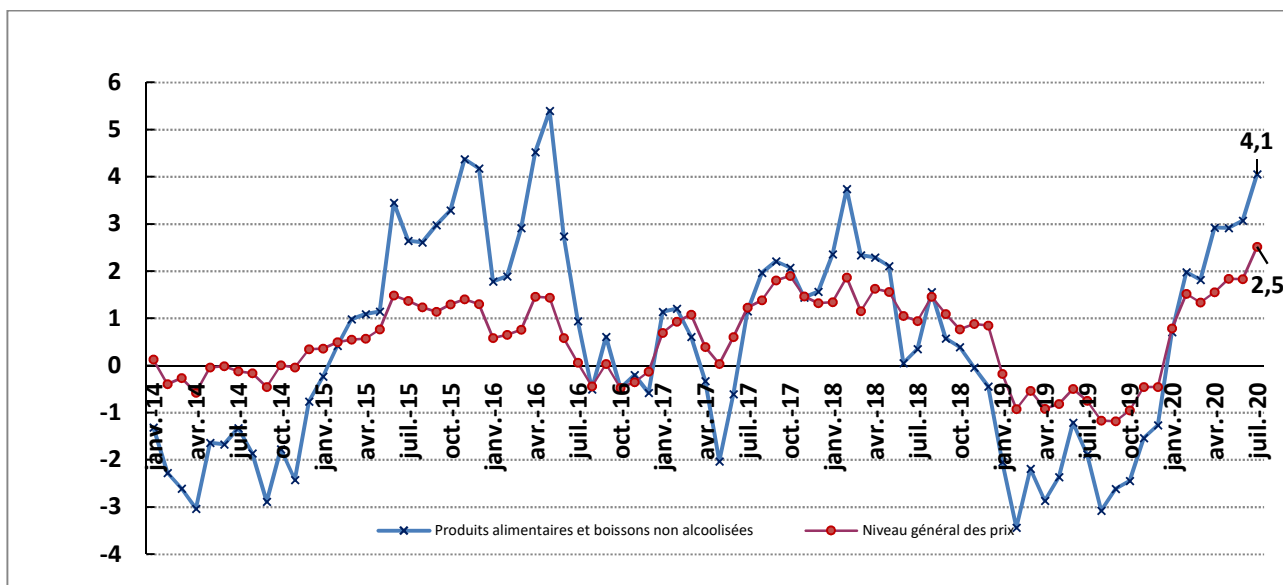
Source : INS/Commission UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (juillet 2020 par rapport à juillet 2019).



Source : INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission UEMOA